

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 25 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le vingt-cinq septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20240925_15

↳ **Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du
Conseil Municipal en vertu de la délibération n° 2023_07_12_36 du 07 décembre
2023.**

Date de la convocation

▪ 19 septembre 2024

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme Cécile DUQUESNE, M. JOLIE Pascal, Mmes KOROL Renée, NOURTIER
Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-
Michel, Mme BERNARD Sabine, MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, MARLOT Loïc,
Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme REBOUL
Sophie, M. IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. BOUTLEUX Guy
M. JOUGLEUX Jean-Luc	à	M. BUTCHER Gérard
M. DEVIN Serge	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOLIE Pascal
Mme NOËL Laure	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme NOURTIER Fabienne
Mme HEMBERT Axelle	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

Absentes excusées sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
Mme DAUSQUE Ludivine

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée secrétaire de séance

Mme Renée KOROL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE
LA DELIBERATION N° 2023_07_12_36 DU 07 DECEMBRE 2023**

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2023_07_12_36 du Conseil Municipal du 07 décembre 2023,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les actes pris par Monsieur le Maire depuis la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2024, en vertu de cette délégation,

Monsieur le Maire rapporte à l'Assemblée les décisions prises suivantes :

❖ **DECISIONS PORTANT SUR LES TARIFS, LE PRET DE MATERIELS, ET
DECISIONS DIVERSES**

LE 12 JUILLET 2024

DECISION N° 2024_014 :

Cette décision fixe les tarifs de la cantine scolaire pour la rentrée 2024 à compter du 15 juillet 2024 comme suit :

- 3.90 € pour les élèves des écoles élémentaires et maternelles
- 4.80 € pour les membres du personnel municipal, du personnel du Centre Socioculturel « Audrey Bartier », du personnel auxiliaire de la Police Nationale et du corps enseignant des écoles publiques de Wimereux, les résidents du Béguinage.

LE 24 JUILLET 2024

DECISION N° 2024_015 :

Cette décision fixe le tarif du concours de Rummikub, jeu de société, du 07 août 2024 à 3 euros par participant.

LE 06 AOUT 2024

DECISION N° 2024_016 :

Cette décision fixe les tarifs pour les exposants de la foire aux livres d'occasion du 03 novembre 2024 comme suit :

- 6 € la table
- 10 € les deux tables.

LE 02 SEPTEMBRE 2024

DECISION N° 2024_017 :

Cette décision fixe le tarif du concours de Rummikub, jeu de société, du 04 octobre 2024 à 3 euros par participant.

DECISION N° 2024_018 :

Cette décision fixe les tarifs de location pour les exposants de la « foire à tout » du 06 octobre 2024 comme suit :

- 6 € la table
- 10 € le lot de deux tables
- 3 € chaque portant à vêtements apporté par l'exposant lui-même.

❖ **DECISIONS PORTANT SUR LES PRETS ET LES LOCATIONS DE LOCAUX MUNICIPAUX, DE MATERIEL ET DU PERSONNEL MUNICIPAL**

Les 29 mars, 03 mai, 17 mai, 21 mai, 07 juin, 13 juin, 24 juin, 09 juillet, 10 juillet, 22 juillet, 30 juillet, 29 août, 30 août, 04 septembre, 13 septembre 2024 :

Signature avec diverses associations et diverses personnes de conventions fixant les modalités d'octroi d'un parc de matériel.

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

PREND NOTE des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de sa délégation.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,
Renée KOROL.

#signature#